

BESSONBOURG

Situé dans le massif forestier de COLLO, en Petite Kabylie, à 573 mètres d'altitude entre mer et montagne au milieu d'une immense forêt de chênes-lièges, BESSONBOURG est à l'Ouest, distant de 14 km de COLLO et de 86 km de PHILIPPEVILLE.



Nom d'origine : ZITOUNA - Climat méditerranéen avec été chaud.

Concernant la région de COLLO, Monsieur DUVAL, administrateur écrivait dans son rapport daté de 1859 :

« Bon port de commerce et village arabe sur la côte, à 60 km à l'Est de PHILIPPEVILLE, occupé, le 11 avril 1843, par les Français, et depuis abandonné. C'est un des lieux où le commerce européen a le plus anciennement trouvé accès.

« Les Vénitiens et les Génois y furent accueillis les premiers ; les Flamands, les Français ne tardèrent pas à les suivre, et ces derniers y prédominèrent. La compagnie française d'Afrique établie à Marseille y entretenait un agent et en exportait les laines, de la cire, du miel, des cuirs, des fruits secs. Les habitants, moins barbares que ceux des autres points de l'Afrique, sont accoutumés au commerce des Européens.

« Les environs sont très pittoresques et fort boisés ; un cours d'eau arrose cette vallée et va se jeter, à l'Est, dans la baie.

« Des débris de constructions attestent que COLLOPS MAGNUS fut peuplé par les Romains. COLLO ne peut être longtemps encore délaissé par les Français ; ce sera une des portes de communication avec CONSTANTINE, situé à 116 km.

« Le coton y est cultivé par les indigènes.



HISTOIRE

Dans l'Antiquité, le territoire algérien connaît la formation des royaumes numides avant de passer sous la domination partielle des Romains, des Vandales, des Byzantins et des principautés berbères.

Le 7^e siècle marque le début de l'islamisation puis l'arabisation partielle de la population.

Présence turque  1515 - 1830

En 1830, les Turcs abandonnèrent le pays comme ils avaient fait sur presque tous les points où ils ne se sentaient pas suffisamment en force pour résister aux Français. Dès lors, les Colliotes cessèrent toutes relations commerciales.

Lorsqu'en 1859, COLLO fut définitivement occupé, la population, réduite à 500 habitants environ, vivait misérablement dans des masures ou des gourbis, n'ayant plus ni terres, ni troupeaux, ni commerce, ni industrie. Une douzaine environ de petites barques de pêche, c'était tout ce qui restait de l'ancienne marine de COLLO. Privés de tout défenseur, depuis le départ des janissaires, les Colliotes avaient subi le joug des tribus voisines, qui ne cessèrent d'opérer des razzias.



Présence Française  1830 - 1962

Cette région a été occupée par les Français en 1843 malgré une forte résistance autour des cheikhs BEN-MANSOUR et BEN-ABDELLAH. A l'instigation de BOU-BAGHERICHE, surnommé le « *sultan de la montagne* », elle se soulève en 1846. L'année suivante BEN-ABDELLAH s'insurge mais la révolte est réprimée par le général HERBILLON.

En 1848 les ACHACHE attaquent une colonne française et s'emparent de la ville, contraignant les Français à rejoindre PHILIPPEVILLE par la mer.

En 1852, le commandant de la province de Constantine décida une expédition dans les tribus avoisinantes de COLLO, se proposant d'occuper cette ville, mais des troubles survenus du côté de GUELMA obligèrent le général à renoncer à ce projet.

En prenant possession de COLLO en 1859, à la suite des expéditions du général DEVAUX, l'autorité militaire y crée une annexe, dépendant du bureau arabe de PHILIPPEVILLE et l'année suivante, ce point où, pendant l'hiver, les bâtiments naviguant sur la côte venaient chercher un refuge contre la tempête, devint l'année suivante chef lieu de cercle avec un commandant supérieur, investi des pouvoirs militaires, civils et judiciaires.

L'histoire de ZITOUNA est étroitement liée à celle de la tribu berbère des BENI-ISHAK du GOUFI. Durant la période de la colonisation française d'Algérie, le village de ZITOUNA est construit après la Révolte des MOKRANI (insurrection de 1871) sur les lieux du douar des BENI-ISHAK du GOUFI.



Arbre, symbole de toute cette région porte le nom de : ZITOUNA.



Le signal du GOUFI, point culminant à 1183 mètres.

Le village prend le nom de BESSOMBOURG comme le révèle le site Archives Nationales d'Outre-mer (ANOM) :

BESSOMBOURG (Source Anom) : Le village de ZITOUNA, construit après l'insurrection de 1871, est également nommé BESSOMBOURG en l'honneur du fondateur de la Compagnie BESSON, société d'exploitation du liège. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec une partie du douar ARB-EL-GOUFI).

Auparavant elle était intégrée au sein de la Commune Mixte d'ATTIA puis à celle de COLLO en 1905.



BESSOMBOURG dans les années 1950

COMMUNE MIXTE

La commune mixte militaire de COLLO (créée par arrêté du 6 novembre 1868) est rattachée au territoire civil du département de Constantine par arrêté du 29 avril 1874. Elle est agrandie par arrêté du 25 août 1880 (territoires distraits de la commune indigène d'EL-MILIA). La commune mixte d'ATTIA lui est réunie par arrêté du 16 décembre 1905.

Sa composition :

-AFENSOU : Douar issu du territoire de la tribu des OUÏCHAOUA délimité par décret du 4 septembre 1867 et constitué en deux douars : OULED- M'RABOT et AFENSOU. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'ATTIA (1880) puis à celle de COLLO (1905).

Il constitue, avec les douars OULED- M'RABOT et OULED-HAMIDECHE, la commune de BOUGAROUNI créée par arrêté du 14 janvier 1957. Un camp de vacances est installé sur son territoire, au 20e siècle.

-AÏN-TABIA : Le territoire de la tribu des BENI-SALAH est délimité par décret du 6 juillet 1867 et constitué en un seul douar nommé AÏN-TABIA. Le douar est rattaché à la commune mixte de COLLO le 25 juillet 1880. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le nouveau département de Constantine.

-ARB-EL-GOUFI : Le territoire de la tribu des BENI-ISHAQ est délimité et constitué en un seul douar par décret du 31 décembre 1866. Une partie du douar sert à l'installation du centre de colonisation de CHERAÏA et l'autre est rattachée à la commune mixte de COLLO par arrêté du 24 avril 1878. Le douar est partagé entre les communes de BESSOMBOURG et GOUFI, créées par arrêté du 14 janvier 1957, dans le nouveau département de Constantine.

-BENI-OUELBANE : Territoire de tribu de la commune indigène d'EL-MILIA, délimité par décret du 9 juin 1869 et constitué en un seul douar. Il est rattaché à la commune mixte de COLLO par arrêté du 25 août 1880. Le douar est érigé en centre municipal par décret du 29 mai 1946, puis en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Siège : ZERGA.

-BENI-ZID : Douar de la commune mixte d'ATTIA, issu du territoire de la tribu des BENI-TOUFFOUT délimité par arrêté du 20 octobre 1891 et constitué en trois douars : BENI-ZID, ELLI-ZEGGAR et EL-OULDJA. (Ses biens avaient été séquestrés par arrêté du 4 février 1890). Il est ensuite rattaché à la commune mixte de COLLO (1905). Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le nouveau département de Constantine. Siège : EL-OULOUDJ.

-BESSOMBOURG : Le village de ZITOUNA, construit après l'insurrection de 1871, est également nommé BESSOMBOURG en l'honneur du fondateur de la Compagnie BESSON, société d'exploitation du liège. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 (avec une partie du douar ARB-EL-GOUFI).

-CHERAÏA : Centre de population de la commune mixte d'ATTIA puis de COLLO, créé en 1878 (remis au service de la colonisation en 1879). Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

-DEMNIJA : Douar issu du territoire de la tribu des OULED-KHEZER délimité par décret du 23 septembre 1867 et constitué en deux douars : DEMNIJA et TOKLA. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de COLLO par arrêté du 24 avril 1878. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le nouveau département de Constantine. Siège : EL-MELAAB.

-DENAÏRA : Douar issu du territoire de la tribu des OULED-EL-HADJ délimité par décret du 6 octobre 1869 et constitué en deux douars : OULED-ARKSIB et DENAÏRA. Il est rattaché à la commune mixte de COLLO par arrêté du 25 août 1880. Il est intégré dans la commune d'OUM-TOUB par arrêté du 14 janvier 1957.

-DJEZIA : La partie du territoire de la tribu des OULED-ATTIA (ou ATIA) non délimitée en 1864, l'est par décret du 17 juillet 1867 et constituée en trois douars : OULED-DJAMA, DJEZIA et ZIABRA. Le douar est rattaché à la commune mixte d'ATTIA en 1880, puis à celle de COLLO en 1905. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Siège : REKOUBA.

-EL-OULDJA : Douar de la commune mixte d'ATTIA, issu du territoire de la tribu des BENI-TOUFFOUT délimité par arrêté du 20 octobre 1891 et constitué en trois douars : BENI-ZID, ELLI-ZEGGAR et EL-OULDJA. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de COLLO (1905). Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le nouveau département de Constantine. Siège : AÏN- KECHERA.

-ELLI-ZEGGAR : Douar de la commune mixte d'ATTIA, issu du territoire de la tribu des BENI-TOUFFOUT délimité par arrêté du 20 octobre 1891 et constitué en trois douars : BENI-ZID, ELLI-ZEGGAR et EL-OULDJA. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de COLLO (1905). Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957, dans le nouveau département de Constantine. Siège : AÏN- KECHERA.

-KERKERA : Le territoire de la tribu des BENI-BOU-NAÏM est délimité par décret du 27 février 1867 et constitué en un seul douar nommé ARB-GUERGUERA, dans la commune indigène de COLLO. Celui-ci est rattaché à la commune mixte de COLLO par arrêté du 24 avril 1878. Le douar, renommé KERKERA peu avant, est réuni à celui de TOKLA pour former la commune de KERKERA par arrêté du 14 janvier 1957.

-MEDJADJA : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 2 mai 1866. Il est rattaché à la commune mixte de PHILIPPEVILLE, puis à celle de COLLO (1880). Trois fermes y sont loties en 1909.

-OULED-DJAMA : La partie du territoire de la tribu des OULED-ATTIA (ou ATIA) non délimitée en 1864, l'est par décret du 17 juillet 1867 et constituée en trois douars : OULED-DJAMA, DJEZIA et ZIABRA. Le douar est rattaché à la commune mixte d'ATTIA en 1880, puis à celle de COLLO en 1905. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Siège : KHENAK- MAYOUN.

-OULED-M'RABOT : Douar issu du territoire de la tribu des OUÏCHAOUA-RIFIA délimité par décret du 4 septembre 1867 et constitué en deux douars : OULED- M'RABOT et AFENSOU. Il est ensuite rattaché à la commune mixte d'ATTIA (1880) puis à celle de COLLO (1905). Il constitue, avec les douars AFENSOU et OULED-HAMIDECHE, la commune de BOUGAROUNI créée par arrêté du 14 janvier 1957.

-OULED-NOUAR : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 30 septembre 1868. Il est rattaché à la commune mixte de COLLO puis à la commune de plein exercice de STORA par décret du 8 juillet 1885.

-TOKLA : Douar issu du territoire de la tribu des OULED- KHEZER délimité par décret du 23 septembre 1867 et constitué en deux douars : DEMNIA et TOKLA. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de Collo par arrêté du 24 avril 1878. Il est intégré dans la commune de KERKERA par arrêté du 14 janvier 1957.

-ZERAMNA : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 16 mai 1866. Il est ensuite rattaché à la commune mixte de PHILIPPEVILLE (1875) puis à celle de COLLO (1880). Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957 ; celle-ci est supprimée par arrêté du 26 décembre suivant. La section administrative spécialisée de ZERAMNA est implantée à PHILIPPEVILLE.

-ZIABRA : La partie du territoire de la tribu des OULED-ATTIA (ou ATIA) non délimitée en 1864, l'est par décret du 17 juillet 1867 et constituée en trois douars : OULED-DJAMA, DJEZIA et ZIABRA. Le douar est rattaché à la commune mixte d'ATTIA en 1880, puis à celle de COLLO en 1905. Il est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957. Siège : BOU-NOGGHRA.

La commune mixte de COLLO est supprimée par arrêté du 14 janvier 1957.

En 1957 BESSOMBOURG devient autonome et une commune de plein exercice.



CAPITALE DU LIÈGE

-Auteur M. Marcel-Paul DUCLOS -

Implanté dans le département de CONSTANTINE, sur la Commune mixte de COLLO, le village portait le nom de BESSOMBORG et ses habitants les Bessombourgeois.

C'était la capitale du liège et il ne vivait que par et pour le liège. Il était aussi réputé pour avoir la plus haute pluviométrie de toute l'Algérie.

Son nom venait du fondateur de la société BESSON, qui commença l'exploitation dans la région en 1862.

Situé en plein Sud du cap BOUGAROUN, à 600 mètres d'altitude entre mer et montagne au beau milieu d'une immense forêt de chênes-lièges de 25 000 hectares. A 14 Km, par une route étroite et sinueuse qui s'arrêtait là, à l'Ouest-sud-ouest du petit port de pêche et de commerce de COLLO mais distant à vol d'oiseau d'à peine 9 Km.

On pouvait voir, d'un peu partout dans le village, la baie de DJERDA et la presqu'île avec le passage des différents bateaux et même savoir si la mer était « bonne ou mauvaise ».

A environ 4 Km au Sud-ouest s'élève le signal du GOUFI qui culmine à 1 183 mètres, majestueusement enneigé l'hiver venu, et par lequel on accédait du col de MEDJELBA. Une neige immaculée exempte de toute pollution. Les sports de glisse ne faisaient pas partie des loisirs à cette époque, mais que la vue était magnifique.



Tous les habitants étaient employés à la H.P.K. (Société des Lièges et des Hamendas de la Petite Kabylie). Tous sauf quatre : l'Instituteur, le postier, le curé et le docteur ; l'école, la poste, l'église et le dispensaire étant malgré tout des bâtiments construits par et appartenant à la société. Seuls le curé et le docteur n'y logeaient pas. Le curé venait de COLLO, où il avait sa paroisse, pour y officier la Messe du dimanche ou pour y célébrer d'autres événements (son déplacement, aller et retour, étant assuré par un véhicule de la compagnie avec chauffeur). Le docteur tenant son cabinet à COLLO montait une à deux fois par semaine et assurait les soins ou consultations au dispensaire, ou à la demande en cas d'urgence.



Atelier de préparation avec la presse à bras pour former les balles de lièges classés.



Le stock de liège, au fond au centre le bouillage et à gauche la cheminée de la chaufferie

L'activité principale étant axée sur le liège, des bâtiments spécifiques y avaient été construits. Station de bouillage et atelier de raclage, garage pour les camions de transport, atelier de réparation et de mécanique générale avec la centrale électrique, une aire de lavage avec station service, un grand atelier de préparation, de d'emballage, une forge, une sellerie-bourrellerie, une quincaillerie, deux écuries une pour les chevaux l'autre pour les mulets, une menuiserie, des bureaux administratifs et la direction. Le directeur remplissait aussi les fonctions d'Officier d'état civil.

Enfin pour la vie courante, une étable avec une douzaine de vaches pour le lait et la viande, une porcherie avec une douzaine de porcs pour la viande et la charcuterie, une épicerie, qui englobait : droguerie, mercerie, tabacs, vins et spiritueux, le pain venant de la boulangerie, ainsi que d'autres articles y compris le quotidien « LA DEPÊCHE DE CONSTANTINE » qui nous parvenait par le car régulier de COLLO avec le courrier, et une « glacière » pour la fabrication des barres de glaces (les réfrigérateurs électriques étant rares à l'époque).

Tout ceci appartenant à la société était réservé en priorité à ses employés.

NDLR : Les forêts de chêne-liège d'Algérie couvrent environ 440 000 hectares, dont 250 000 appartiennent à l'état, 15 000 aux communes et 175 000 aux particuliers.

Les plus importantes sociétés possèdent de petits centres industriels ou s'entrepouse et se prépare le liège. C'est le cas de BESSOMBOURG dans l'exploitation de la Petite Kabylie, dont l'atelier de préparation travaille en moyenne 40 à 50 000qx de liège par an. (Source Persée : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1951_num_60_321_13280)



L'EXPLOITATION DU CHENE LIEGE EN ALGERIE

Source : CDHA Aix en Provence – Auteur Maurice BEL -

En Algérie, avant la conquête française la majeure partie des zones forestières appartient au gouvernement du Dey. Cette propriété est donc transférée au Gouvernement Français au fur et à mesure de l'occupation du territoire.

Très rapidement, l'administration réalise qu'elle n'a pas et ne peut avoir les moyens humains et matériels pour exploiter la forêt de chênes-lièges qui, en Algérie s'étend, le long de la mer, de la frontière tunisienne au département d'Oran. Très influencé par les doctrines de Saint-Simon, l'Empereur Napoléon III estime que la solution la plus rationnelle pour assurer cette exploitation était de la confier à des « entrepreneurs ».

Ce système fut défini et précisé par un sénatus-consulte daté de 1863. Ce texte donne la possibilité à l'administration impériale de confier des surfaces importantes (plusieurs centaines d'hectares) à un individu qui recevait le droit d'exploiter le liège des arbres du territoire concédé. En contrepartie, le bénéficiaire devait payer une redevance annuelle, forte auquel cas, au bout de 99 ans, il deviendra propriétaire des terrains concédés, ou plus faible auquel cas, au bout du même laps de temps, ces derniers retournera à l'Etat Français.

Restait de toute façon à la charge du bénéficiaire la réalisation des infrastructures indispensables pour permettre cette exploitation.



Il est, je pense, inutile de préciser que ces « entrepreneurs » ont été choisis pour la plupart parmi les familiers de l'Empereur. On y relèvera les noms de SALLANDROUZE de la MORLAIX (l'amiral) ou de Philibert BESSON, et de bien d'autres.

Mais très vite, ces entrepreneurs réalisent que, bien que très vastes, ces surfaces concédées sont encore trop petites pour permettre une exploitation rationnelle. La seule solution est de se regrouper en fonction de la position géographique des concessions. C'est ce que vont faire les bénéficiaires. Vont naître une série de sociétés anonymes forestières qui, pour la plupart, scrupuleusement payeront la redevance annuelle au gouvernement français. Les concessions ayant été accordées en 1863 et 1864, le dernier paiement a eu lieu, pour le plus grand nombre, en 1963, et pour le reste l'année suivante.

Notons en passant que, dans l'ensemble, les sociétés concessionnaires ont rempli à peu près complètement les obligations qui découlaient du cahier des charges qui leur était imposé. On n'a pas assisté à la cascade de demandes de dérogations qui ont émaillé les débuts de la Société Genevoise, ou, dans une moindre mesure, ceux des autres grands concessionnaires agricoles, tels la Compagnie Algérienne.

C'est donc au moment même où, ayant payé la redevance pendant 99 ans, les sociétés concessionnaires auraient dû devenir réellement propriétaire des forêts qu'elles exploitaient, qu'elles ont été dépossédées de celle-ci par suite de la décision de nationalisation du Gouvernement Algérien.

ETAT-CIVIL

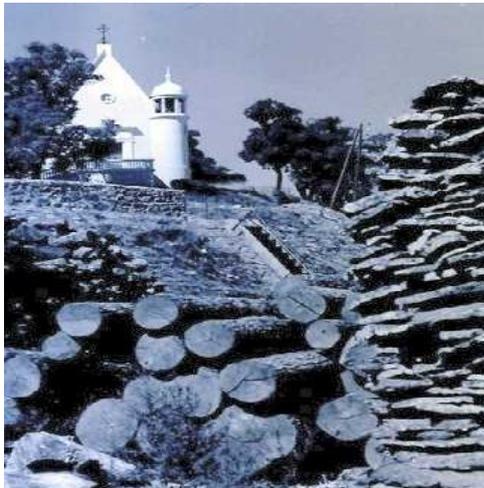
- Source ANOM -

SP = Sans profession

- Première Naissance : (13/04/1894) de RISLER Auguste ; Père Ingénieur civil ;
- Premier Mariage : (22/12/194) de M. ZOLGER Joseph (Liégeois natif d'Algérie) avec Mme (Vve) FRANCE Hélène (SP native de SARDAIGNE);
- Premier décès : (25/05/1894) de GUITARD (enfant mort né) -Père employé ;

DECES relevés :

- 1895 (09/12): RIZZOLI Espérance (âgée d'un an). Témoins MM. MINEBOIS Gaston (Comptable) et DROUHIN Eugène (Employé) ;
- 1896 (09/04): TRESSE ép. LESSERTEUR Anna (36ans native Hte Marne). Témoins MM. DROUHIN Eugène (Employé) et GORI G. (Entrepreneur TP) ;
- 1896 (30/04): BRUEZ Félix (âgé de 13jours). Témoins MM. DROUHIN Eugène et VACASSY Etienne (Employés) ;
- 1896 (29/11): KUSSLER Augustine (âgée de 14ans). Témoins MM. GHINAMO J. Baptiste et KUSSLER Louis (Liégeois) ;
- 1897 (04/04): VELLA Salvator (âgé de 2mois ½). Témoins MM. DUPUY Vincent et AUBSPIN Etienne (Liégeois) ;
- 1897 (07/11): DECOCQ Louis (42ans natif Pas de Calais). Témoins MM. MINEBOIS Gaston (Comptable) et RIZZOLI Jules (gardien) ;
- 1899 (17/10): ROSSBACHER Jacques (69ans natif d'Autriche). Témoins MM. ROSSBACHER Gabriel (chef chantier) et KUSSLER F (Menuisier) ;
- 1900 (13/01): COLONNA Jean (âgé d'une heure). Témoins MM. VACASSY Etienne et RIZZOLI Jules (Employés) ;
- 1900 (06/06): MORON Gilberte (âgée de 6mois). Témoins MM. AUBSPIN Louis (Jardinier) et AUBSPIN Victor (Liégeois) ;
- 1901 (10/09): ANTONELLI Henri (25ans natif Marseille). Témoins MM. CAILLAT Auguste (Sous-directeur) et VACASSY Eugène (Employé) ;
- 1901 (18/10): DUPUY Jean (48ans natif des Landes). Témoins MM. VACASSY Eugène et POULAILLON Alexandre (Employés) ;
- 1901 (10/11): MESQUIDA Isabelle (âgée de 5ans). Témoins MM. RIZZOLI Vincent (Magasinier) et POULAILLON Alexandre (Employé) ;
- 1902 (20/01): AUREILLAN Noël (âgé de 26jours). Témoins MM. SALORD Prosper et AUBSPIN Etienne (Liégeois) ;
- 1902 (11/09): KUSSLER Augustine (âgée de 2ans). Témoins MM. KUSSLER Alphonse et GHINAMO Jean (Liégeois) ;
- 1902 (20/09): (vve) MONY Justine (âgée de 55ans native PARIS). Témoins MM. GROSSEUVRE et KUSSLER Alphonse (Liégeois) ;
- 1903 (12/01): TOMEÏ Hélène (âgée de 11mois). Témoins MM. GORI Fulvio (Négociant) et SOULIER Firmin (Bourelrier) ;
- 1903 (10/05): SCHAAL Etienne (Charron, 62ans natif d'Alsace). Décédé à l'hôpital de BOUGIE.
- 1903 (09/06): DUMONT J. Baptiste (Charretier, 68ans natif Hte Saône). Témoins MM. SOULIER Firmin (Bourelrier) et AUBSPIN Louis (Jardinier) ;
- 1903 (18/11): AUBSPIN Georges (âgé de 5mois). Témoins MM. KUSSLER Louis (Liégeois) et AUBSPIN Louis (Jardinier) ;
- 1904 (24/09): MILLET Edouard (31ans, Bouchonnier natif d'Algérie). Décédé à l'hôpital de Philippeville ;
- 1904 (05/10): TOMMASI Ermano (âgé de 14ans ½). Témoins MM. GORI Fulvio (Employé) et GORI Ciriaco (Négociant) ;
- 1905 (04/02): FAYARD Vincent (Cordonnier, 60ans natif S. et Loire). Témoins MM. FERRIER Marno (Liégeois) et LUCCHESI Olinto (Cordonnier) ;



L'église de BESSOMBOURG pillée et incendiée après l'indépendance

L'étude des Mariages nous permet de révéler quelques origines :

- 1896 (18/04) : M. ROSSBACHER Gabriel (Liégeois natif de Collo) avec Mlle FLOSI Candide (SP native d'ITALIE) ;
- 1896 (25/07) : M. GRAUBY Léopold (Forgeron natif de l'Ariège) avec Mlle ANTOINE Julie (SP native de Philippeville -Algérie) ;
- 1896 (28/11) : M. VILANOVA Thomas (Mécanicien natif de Philippeville) avec Mlle GHINAMO M. Louise (SP native de Philippeville -Algérie) ;
- 1897 (23/01) : M. GHINAMO Charles (Liégeois natif d'Algérie) avec Mlle ANTOINE M. Louise (SP native de Philippeville -Algérie) ;
- 1897 (10/04) : M. GUITART Ignace (Peseur natif de Philippeville) avec Mlle CASSANT Isabelle (SP native de Bugeaud en Algérie) ;
- 1897 (24/04) : M. AUREILLAN Louis (Liégeois natif du Lot et Garonne) avec Mlle SCHAAL Anne (SP native du Lieu) ;
- 1897 (10/05) : M. KUSSLER Joseph (Liégeois natif de Collo) avec Mlle FERRET M. Thérèse (SP native de Collo en Algérie) ;

- 1897 (30/11) : M. VACASSY Eugène (*Employé natif de l'Hérault*) avec Mlle OLLIVE Maria (SP native du Lieu) ;
- 1898 (05/01) : M. CAILLAT-GRENIER Etienne (*Gardien natif de Stora*) avec Mlle PELLEGRINI Rosa (SP native de Stora en Algérie) ;
- 1898 (23/04) : M. AUBSPIN Etienne (*Liégeois natif de Philippeville*) avec Mlle KUSSLER Marie (SP native du Lieu) ;
- 1898 (15/12) : M. TOMĚĚ Gio (*Boulangier natif d'ITALIE*) avec Mlle FARNOCCHI Onorina (*Ménagère native d'ITALIE*) ;
- 1899 (11/02) : M. SALORD Prosper (*Liégeois natif d'Alger*) avec Mlle SCHAAL Léonie (SP native du Lieu) ;
- 1899 (23/02) : M. LIVENEAU René (*Chef chantier natif d'Algérie*) avec Mlle FERRET Léontine (SP native du Lieu) ;
- 1900 (15/02) : M. LAUGIER Aimé (*Mécanicien natif de Marseille*) avec Mlle CATHALA Noémie (*Institutrice native d'Algérie*) ;
- 1900 (03/10) : M. PIERUCCIONI Roberto (*Cuisinier natif d'ITALIE*) avec Mlle MUSCAT Marie (SP native de Philippeville -Algérie) ;
- 1901 (11/05) : M. KUSSLER Alphonse (*Liégeois natif du Lieu*) avec Mlle AUBSPIN Victorine (SP native d'Algérie) ;
- 1903 (05/12) : M. ROSSBACHER Paul (*Liégeois natif du Lieu*) avec Mlle SANINI Marie (SP native de NICE) ;
- 1904 (01/10) : M. VACASSY Léon (*Comptable natif de l'Hérault*) avec Mlle CAILLAT Amélie (SP native du Lieu) ;
- 1904 (15/10) : M. GORI Gio (*Cuisinier natif d'ITALIE*) avec Mlle KUSSLER M. Thérèse (SP native du Lieu) ;
- 1905 (21/01) : M. AUBSPIN Fleury (*Liégeois natif d'Algérie*) avec Mlle MANCINI Laurence (SP native d'Algérie) ;

Les Naissances :

(1902) ARAGONES Léontine (Charretier) ; (1899) AUBSPIN Alice (Liégeois) ; (1901) AUBSPIN Ferdinand (Liégeois) ; (1904) AUBSPIN Georges (Liégeois) ; (1905) AUBSPIN Gilbert (Liégeois) ; (1898) AUREILLAN Louis (Liégeois) ; (1900) AUREILLAN Marguerite (Liégeois) ; (1901) AUREILLAN Noël (Liégeois) ; (1901) BOUCHARBOT Belkassam (Domestique) ; (1898) CAILLAT-GRENIER Etienne (Garde) ; (1901) CAILLAT-GRENIER Marek (Garde) ; (1904) COLIN Jean (Cultivateur) ; (1900) COLONNA Jean (Garde) ; (1903) COLONNA Marie (Garde) ; (1898) DECOCQ Pol-Antoine (*décédé*) ; (1897) DUPUY Paul (Liégeois) ; (1897) FERRIER Blanche (Contremaître) ; (1900) FERRIER Edouard (Employé) ; (1905) FERRIER Elise (Liégeois) ; (1897) GALEA Henri (Journalier) ; (1897) GHINAMO Eva (Liégeois) ; (1905) GHINAMO Honoré (Liégeois) ; (1901) GHINAMO Juliette (Liégeois) ; (1899) GHINAMO Yvonne (Liégeois) ; (1898) GRANGE Emilienne (Bouchonnier) ; (1902) GRAUBY Léopold (Forgeron) ; (1899) KANDEL Albert (Liégeois) ; (1902) KUSLER Irène (Liégeois) ; (1902) KUSSLER Albert (Liégeois) ; (1900) KUSSLER Augustine (Liégeois) ; (1898) KUSSLER Elodie (Liégeois) ; (1899) KUSSLER Emile (Liégeois) ; (1901) LAFFON Marcel (Employé) ; (1899) LAFFON René (Prof.de musique) ; (1900) LAUGIER Aimée (Mécanicien) ; (1900) MESQUIDA Edouard (Muletier) ; (1901) MIGLIANI René (Liégeois) ; (1900) MILLET Georgette (Liégeois) ; (1901) MILLET Noélie (Liégeois) ; (1898) MINEBOIS Germaine (Caissier) ; (1901) PIERUCCIONI Alfredo (Cuisinier) ; (1903) POULALLION Alexandre (Employé) ; (1897) ROSSBACHER Henri (Liégeois) ; (1898) ROSSBACHER Lodoiška (Chef chantier) ; (1899) SALORD Léonie (Liégeois) ; (1901) SALORD Prosper (Liégeois) ; (1900) SEGUI Isabelle (Muletier) ; (1901) SOULIER Odette (Bourelleur) ; (1899) TOMĚĚ Anselmo-André (Boulangier) ; (1902) TOMĚĚ Hélène (Boulangier) ; (1904) TOMMASI Alphonse (Charretier) ; (1903) TOMMASI Camille (Employé) ; (1899) TOMMASI Henri (Employé) ; (1900) TOMMASI Louis (Employé) ; (1900) VELLA Carmen (Liégeois) ; (1902) VELLA Véronique (Liégeois) ; (1898) VELLA Paul (Liégeois) ; (1897) VELLA Saluator (Liégeois) ; (1897) VILANOVA Amélie (Mécanicien) ; (1898) XIBERRAS Rose (Liégeois) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner BESSONBOURG sur la bande défilante.

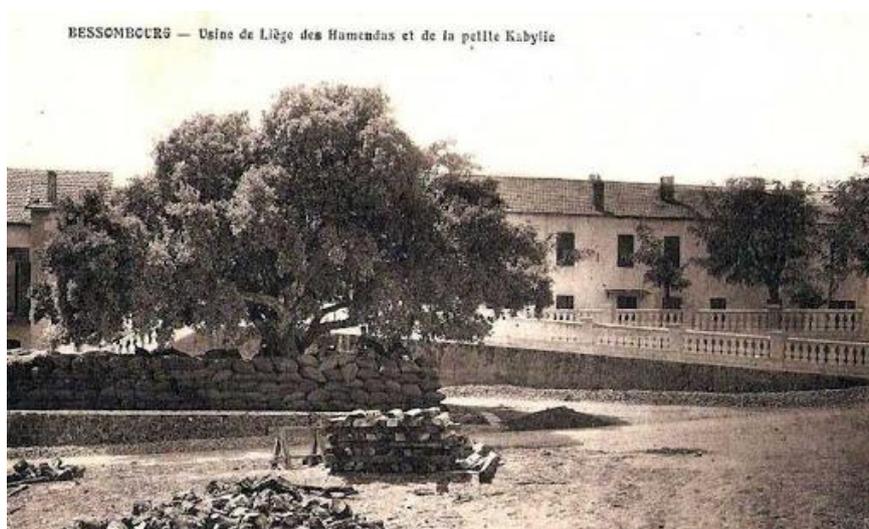
-Dès que le portail BESSONBOURG est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

DEMOGRAPHIE

Année 1892 : 90 habitants dont 85 européens ;

Année 1954 : 86 habitants dont 85 européens ;

Année 1960 : 156 habitants dont 36 européens ;



DEPARTEMENT

Le département de CONSTANTINE est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962. Il avait l'index 93 puis 9 D à partir de 1957.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de Constantine fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'Alger au centre du pays et le département d'Oran à l'Ouest. Les provinces d'Algérie furent totalement départementalisées au début de la 3^e République, et le département de Constantine couvrait alors environ 192 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA, BÔNE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE, SETIF.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de Bône.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de Constantine et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN-BEÏDA, AÏN-M'LILA, COLLO, DJIDJELLI, EL-MILIA, MILA et PHILIPPEVILLE. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de COLLO comprenait 7 localités :

BESSOMBOURG ; BORDJ-DE-CHERAÏA ; COLLO ; EL-OULOUDJ ; KERKERA ; PRAXBURG ; TAMALOUS ;

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°57316 de la Commune Mixte de COLLO mentionne **324 noms de soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918 : Aucun n'est natif de BESSOMBOURG.

Guerre 1939/1945 : Aucun n'est natif de BESSOMBOURG

CAMP DE REGROUPEMENT

Pendant la guerre d'Algérie, complétant la politique des zones interdites, les centres de regroupement se sont développés dès 1955 et la population rurale a été massivement déplacée et regroupée dans des camps, destinés à la surveillance militaire, mais aussi à priver le FLN de toutes aides logistiques, volontaire ou forcée.

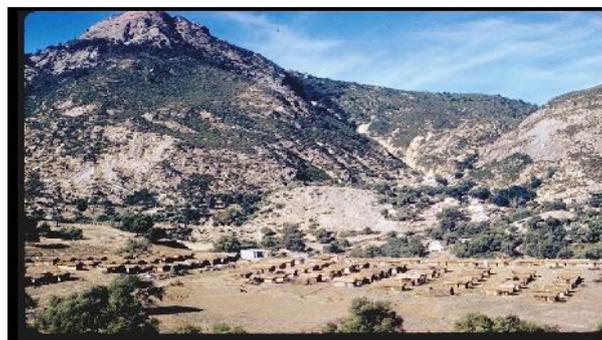
LES EVENEMENTS D'ALGERIE A BESSOMBOURG

-Source : <http://colliotte.free.fr/marquis.htm> -

BESSOMBOURG et la polémique de 1959 sur les regroupements de population. Auteur : M. François Marquis.

Parmi les regroupements de population que la France a créés au cours de la guerre qui a conduit à l'indépendance de l'Algérie, le camp de BESSOMBOURG, aujourd'hui ZITOUNA, fait partie des rares qui sont connus en France. Il le doit à Pierre MACAIGNE, envoyé spécial du *Figaro*, qui l'a visité au début de l'été 1959. L'article qu'il lui a consacré le 22 juillet de cette année-là témoigne d'une situation déplorable et de la presse qui l'a dénoncée. Que sait-on cependant de ce camp et de tous les autres dont il est un des symboles ? Que sait-on de son histoire, de son devenir, des hommes et des femmes, Algériens et Français, qui, pendant plusieurs années, au milieu de la tragédie, s'y

sont côtoyés, bon gré mal gré, et qui, pour le meilleur et le pire, se souviennent les uns des autres ? Telles sont les questions que je me pose, à quarante ans de distance, et auxquelles je voudrais ouvrir un espace. Je n'ai d'autre titre à cela que d'avoir été impliqué dans les regroupements de population et chargé de créer le camp d'AÏN- ZIDA, au pied du Sidi Achour, à dix kilomètres de BESSOMBOURG.



Je suis arrivé à COLLO le 12 septembre 1959, avec le grade d'aspirant. J'ai été affecté au quartier de COLLO qui englobait alors CHERAÏA, AÏN-AGHBEL et KERKETA, puis, plus tard, BESSOMBOURG devenu ZITOUNA. C'est là que j'ai découvert l'existence de Pierre MACAIGNE. Mes collègues du 5^{ème} bureau, chargés de l'action psychologique, ont reçu, courant septembre, la mission de préparer une réponse à son article du 22 juillet. Ils étaient bien embarrassés, d'autant que plusieurs semaines avaient passé. Ils sont allés à BESSOMBOURG, et ils ont constaté qu'il n'y avait rien à démentir. Ils disaient seulement que Pierre MACAIGNE avait passé quarante minutes sur place, en tout et pour tout, trois mois auparavant, et qu'il « exploitait le filon ». Je n'ai pas lu, à l'époque, cet article du 22 juillet : les photocopies n'existaient pas, et l'exemplaire dont on disposait n'a pas dû circuler

beaucoup. Mais j'ai lu, au début du mois d'octobre, deux reportages où il était question du massif de COLLO. Le premier a été publié dans *La Dépêche de Constantine* entre le 2 et le 5 octobre, sous la plume de Roger GAUDIN. Le second est dû à Pierre MACAIGNE, et sa parution dans *Le Figaro* s'est échelonnée entre le 6 et le 11 octobre. Je les ai retrouvés à la Bibliothèque nationale de France et j'ai pu consulter, au Service historique de l'armée de terre à Vincennes, un dossier rassemblant des « coupures de presse concernant les réfugiés des camps de regroupement, 1959 ». Je voulais savoir ce que Pierre MACAIGNE avait écrit exactement et me faire une idée claire de la polémique qui a entouré le camp de BESSOMBOURG. Contrairement à ce qu'on peut imaginer aujourd'hui, je ne voyais pas qu'elle ait entraîné la condamnation des regroupements de population. Je savais au contraire que, postérieurement à la révélation de la situation de BESSOMBOURG, on avait regroupé systématiquement tous les habitants des douars du massif de COLLO ; j'y avais contribué, je n'avais pas le sentiment d'avoir agi contre la loi ni de façon indigne, et je ne me souviens pas que la presse française se soit émue de la chose. Bref, je voulais retrouver les faits et l'état d'esprit dans lequel nous étions à l'époque. C'est le bilan de mon enquête que l'on trouvera ici.

Pierre MACAIGNE à BESSOMBOURG.

La visite de Pierre MACAIGNE à BESSOMBOURG sert de référence aux articles qu'il a publiés le 22 juillet 1959, puis le 6 et le 7 octobre suivant. Si l'on se fie à ce qu'il écrit, il a vu les enfants, il est entré sous une tente où régnait « une chaleur fauve » ; il a rencontré des militaires, le maire, le chef de la S.A.S., le sous-préfet de COLLO, et d'autres personnes dont il ne précise pas l'identité car il faut être « prudent dans le maniement des noms propres ». Il racontera cependant, le 6 octobre, la nuit qu'il a passée dans la ferme GENTHON, sur les contreforts du Sidi Achour, près de CHERAÏA, à quelques kilomètres de BESSOMBOURG, et la conversation qu'il a eue avec ses habitants. Même en admettant qu'il ne soit pas resté plus de 40 minutes dans le camp proprement dit, comme on l'assurait à l'état-major de COLLO, il a donc eu le temps de s'informer. Il fera aussi état, le 7 octobre, d'une visite à TAMALOUS où sont « resserrées » 12 000 personnes. « C'est pauvre, dira-t-il, mais rien de franchement scandaleux ».



A BESSOMBOURG, en revanche, il juge la situation lamentable. Il est frappé, en particulier, de la maigreur et de l'air craintif des enfants. On lui a dit que les « Ziabra » qui y sont regroupés étaient « punis d'un certain mauvais esprit », mais aucun officiel, évidemment, n'a accepté de le confirmer. Pour le reste, les informations qu'il fournit sont essentiellement d'ordre statistique, ce qui donne à penser qu'il les tient de l'officier de la S.A.S. ou du chef de camp. « 2 774 personnes sont regroupées dans 123 tentes, 57 gourbis et 47 maisons solides, soit plus de 12 par abri, en moyenne. Il y a 1 800 enfants dont certains ne peuvent aller à l'école faute de vêtements. On distribue 120 grammes de semoule par jour et par personne, et un litre de lait par semaine aux 250 enfants les plus pauvres. Pas de sucre, pas de pois chiches, pas de savon depuis un an. « Ce sont les militaires qui partagent leur ration avec les regroupés ». Mais on dit aussi qu'en « distribuant la nourriture au compte-gouttes, certains militaires sont absolument sûrs que la rébellion ne reçoit aucun ravitaillement ; Il ne s'agit sans

doute pas des mêmes militaires », mais on n'en saura pas davantage. Du reste, aucun haut gradé n'est cité. Le sous-préfet de COLLO, quant à lui, n'a reçu aucun subside pour l'année en cours alors que des fonds existent au Gouvernement général. On apprend aussi qu'une équipe a été envoyée par le même Gouvernement général pour enquêter à BESSOMBOURG, mais que son rapport est inconnu à ALGER.



Maison forestière de BOU-NOGHRA

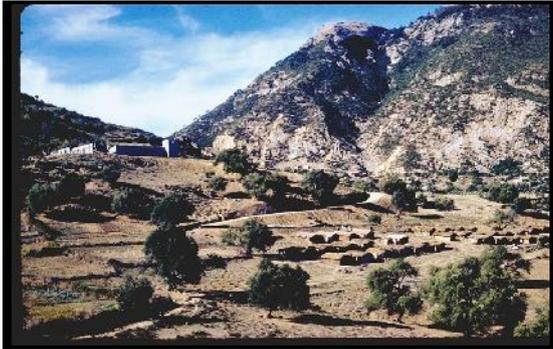
Lorsqu'on relit aujourd'hui ces articles, on est frappé de voir que la question de l'indépendance de l'Algérie n'est pas envisagée un seul instant. La nécessité « tactique » des regroupements n'est pas mise en doute : « On ne discute pas une nécessité : on la subit », écrira Pierre MACAIGNE le 7 octobre. D'ailleurs, ajoute-t-il, « Chaque fois que le village reconstitué s'est installé dans une région où vivre ne pose pas vraiment de problèmes insurmontables, c'est presque toujours une réussite ». La seule question posée est de savoir comment « aider BESSOMBOURG ? » Les regroupés « sont des Français à part entière » écrit Pierre MACAIGNE, et si on veut les aider, il faut des « réformes solides ». Cela ne l'empêche pas, dans le post-scriptum du même article, de reprendre à son compte, parmi d'autres, la suggestion de certains lecteurs qui proposent, « Pour aider BESSOMBOURG », d'utiliser les sommes saisies sur les « fellaghas » collecteurs de fonds.

BESSOMBOURG et la polémique sur les regroupements.

Le plus surprenant de tout, quand on a vécu là-bas en ce temps-là et qu'on y réfléchit bien, c'est qu'un journaliste du *Figaro* soit

arrivé à BESSOMBOURG en juillet 1959. Le massif de COLLO n'était pas un lieu de promenade. On n'y accédait que par la mer, depuis PHILIPPEVILLE, à moins de profiter du convoi hebdomadaire de CONSTANTINE, et on n'y circulait pas sans protection militaire. Pierre MACAIGNE est muet sur les circonstances de son voyage. Au reste, pourquoi BESSOMBOURG plutôt qu'un autre lieu ?

Dans son livre, *La torture et l'armée*, Raphaëlle BRANCHE rapporte qu'il y a été accompagné par un membre du cabinet de Paul DELOUVRIER, Eric WESTPHAL. D'après le témoignage qu'elle a recueilli auprès de lui, était l'ami d'enfance de Michel ROCARD. Celui-ci, qui était alors stagiaire au Gouvernement général d'Alger, avait rédigé pour le Délégué général, Paul DELOUVRIER, à la fin de 1958, un rapport sur les conditions de vie des regroupés dans une quinzaine de centres créés par l'armée depuis 1956 ; il s'en était entretenu avec Eric WESTPHAL, qui en avait lui-même informé un journaliste du *Monde* à la fin du mois de février. Le 11 mars, Marcel THIEBAULT, le correspondant particulier du *Monde* à ALGER, annonçait qu'une réunion de travail devait se tenir le soir même, sous la présidence de Paul DELOUVRIER, pour préparer des directives concernant les regroupements. Un mois plus tard, le 13 avril, il rendait compte d'une circulaire datée du 31 mars, où le Délégué général écrivait : « *Dès réception de la présente note, aucun regroupement de population ne devra être opéré sans mon accord. J'indique dès maintenant mon intention de n'autoriser que les regroupements absolument nécessaires sur le plan militaire ou résultant de la volonté manifeste des populations elles-mêmes* ». Le *Figaro* et *L'Humanité* reprenaient cette information le 17 avril. Le lendemain, samedi 18, *Le Monde* consacrait une demi-page au rapport ROCARD.



On découvrait ainsi que l'administration n'était pas en mesure de chiffrer le nombre de personnes déplacées par l'armée depuis 1956 mais jugeait « *difficile d'admettre* » qu'il soit inférieur à un million. Deux cent mille d'entre elles n'avaient plus de moyens de subsistance faute d'accès à leurs terres, et dans le meilleur des cas la perte de ressources était évaluée au minimum à 25 ou 30 %. En l'absence de statistiques, le rapport procédait par extrapolations parfois risquées. « *Une loi empirique a été constatée, pouvait-on lire : lorsqu'un regroupement atteint mille personnes, il y meurt à peu près un enfant tous les deux jours* ». Cette approximation redoutable n'était étayée que par deux exemples et le rédacteur précisait : « *Cela ne vaut pas pour les regroupements du département d'Alger* ». Certains journalistes en déduisaient pourtant, par simple calcul, sur une population globale d'un million, une mortalité de deux cent mille par an, soit 20 % de

l'effectif. A quoi d'autres, tel le correspondant de l'Agence *France-Presse*, opposaient les exemples de SAINTE- MARGUERITE, SIDI-MADANI et SAHEL, qui contredisaient effectivement ces évaluations, mais qui étaient inopérants puisqu'ils se trouvaient dans le département d'Alger. « *Dans les camps d'Algérie des milliers d'enfants meurent... commentait "Libération" du 21 avril 1959, mais le reporter de l'A.F.P. n'y a vu qu'un Eden pastoral* ». La presse se laissait entraîner vers la polémique, et la polémique en arrivait à masquer la réalité.

Pierre MACAIGNE avait pris position dans *Le Figaro* du 30 avril 1959 : « *J'ai visité près de BLIDA les villages de regroupement* », titrait-il. Après avoir qualifié de « *fuite* » la divulgation du rapport de la Délégation générale, il en minimisait les conclusions : « *Sur un million de musulmans déplacés, affirmait-il, 400 000 vivent dans de bonnes conditions ; 400 000 sont insuffisamment installés ; 200 000 sont dans une situation précaire* ». Il assurait que, « *dans beaucoup d'endroits* », la population était venue spontanément se mettre sous la protection de l'armée, négligeant les précisions apportées dans le rapport sur le « *sens particulier* » dans lequel il fallait entendre les termes « *volontaire* » et « *spontané* » : « *Est volontaire le regroupement décidé en l'absence d'opérations de grande ampleur par l'unité responsable du territoire en cause. Dans ce cas en effet, davantage de précautions sont prises. Il arrive même parfois que des mechtas soient construites avant que la population ne soit concentrée. Dans ces conditions, l'avantage que trouvent les fellahs à suivre les consignes du commandement local permet de parler de spontanéité* ». Il racontait enfin ses visites à SAINTE- MARGUERITE, à deux kilomètres de LA-CHIFFA, à SIDI-MADANI, au pied du marabout de Sidi Fodhil, et à EL-SAHEL ; évidemment, ce n'était pas « *le Gaumont-Palace* », mais les équipements s'amélioraient progressivement et la confiance s'était établie entre la population et les officiers qui en étaient responsables. « *La grande misère des villages de regroupement en Algérie ? concluait-il. Peut-être. Et même certainement dans beaucoup de cas. Personne ne songe à le dissimuler. Mais il ne faut pas généraliser, non ! Ce n'est pas l'horrible misère des réfugiés palestiniens parqués par l'Égypte dans la zone de Gaza. Un peu plus de pudeur et un peu de mémoire !* »

On l'aura compris, le circuit SAINTE- MARGUERITE, SIDI- MADANI, EL-SAHEL faisait de l'usage. Au mois de juillet 1959, alors que j'étais élève à l'école d'officiers de réserve de CHERCHELL, je l'ai moi-même emprunté avec les cinq cents camarades de ma promotion. Il y avait au-dessus de notre caserne, à BAB-EL-ROUSS, un camp pitoyable qui s'était établi en quelques semaines et que le commandant de l'école, le colonel BERNACHOT, avait qualifié « *d'ignominie* » dans l'un de ses discours infinis ; on avait préféré nous emmener en convoi à EL-SAHEL qui était, selon le rapport ROCARD, « *une des réalisations les plus satisfaisantes* ». Sans doute nous proposait-on cet exemple en toute bonne foi. Il semble bien cependant que, mise sur la sellette par les révélations de la presse, l'armée avait allumé un contre-feu, organisé les visites où il fallait, et fourni sa version des choses. Pierre MACAIGNE, comme d'autres, avait donné dans le panneau : de son propre aveu, il était allé prendre certaines de ses informations auprès du 5^{ème} bureau de BLIDA, c'est-à-dire auprès du service d'action psychologique de l'armée. Il défendait l'honneur de la France sans voir que l'administration civile, par ses enquêtes et ses décisions, tentait de regagner sur les militaires le pouvoir qui leur avait été abandonné deux ans plus tôt, sous la 4^{ème} République.

La lutte était inégale. Le Délégué général cherchait des appuis dans l'opinion mais devait parfois emprunter des voies détournées. A la fin du mois de mai, le cardinal FELTIN et le pasteur BOEGNER avaient lancé un appel commun pour venir en aide au regroupés. Selon *L'Express* du 31 mai, ils s'étaient concertés avec Paul DELOUVRIER qui « *s'inquiétait de voir que, malgré ses consignes formelles, certains chefs d'unités [continuaient] à déplacer des populations rurales* ». Il espérait « *que l'envoi de volontaires par les associations caritatives* » aurait pour effet « *de mettre un terme à ces pratiques* ». Avait-il les moyens d'une telle ambition ? L'idée prévalait que le terrorisme était illégitime, qu'il fallait protéger la population contre les attentats du F.L.N. et la soustraire à son influence. En tout état de cause, il était trop tard pour empêcher ce qui était fait. L'urgence était de rendre viables les regroupements qui avaient été créés. « *Il importe que le problème soit posé dans ses termes*

propres, concluait le rapport Rocard : par suite des nécessités de la pacification, UN MILLION D'HOMMES, DE FEMMES ET D'ENFANTS SONT PRATIQUEMENT MENACÉS DE FAMINE ».

Tel est le contexte dans lequel Eric WESTPHAL avait accompagné Pierre MACAIGNE à BESSOMBOURG au début de l'été 1959. A-t-il cherché à lui ouvrir les yeux après l'éloge qu'il avait fait de Sidi Madani, El Sahel et Sainte Marguerite ? Ou à le ramener dans le camp de l'administration ? Selon Raphaëlle BRANCHE, Paul DELOUVRIER jugea utile de prendre ses distances avec l'article du 22 juillet dans une lettre au commandant du corps d'armée de Constantine.

Mais le vin était tiré. Que ce soit l'effet du hasard ou de l'intention délibérée, l'article du *Figaro* a été publié au moment où une mission d'enquête sénatoriale arrivait d'Algérie. Cette circonstance lui a donné un retentissement considérable. *Le Figaro* du 23 rapporte qu'il a été évoqué au sénat, le jour-même, par les commissaires revenant d'une tournée d'inspection en Oranie et dans l'Algérois. Ils ignoraient le cas de BESSOMBOURG, mais ils ont décidé d'intervenir auprès du premier ministre. Le journal revient sur le sujet le samedi suivant, le 25 : le président de la commission sénatoriale se défend d'avoir voulu cacher la situation de BESSOMBOURG qui est à 500 km de la zone où ont été menées les investigations, et *Le Figaro* assure, en réponse, qu'on ne voulait pas désobliger les sénateurs ; il regrette simplement que la mission parlementaire n'ait pas pu visiter dans l'Oranais des regroupements analogues à celui de BESSOMBOURG.

L'impact de la campagne de presse sur le devenir du camp de BESSOMBOURG et du massif de COLLO.

Il est difficile d'évaluer précisément le bénéfice que les regroupés de BESSOMBOURG ont pu retirer de la campagne de presse menée en France. Roger GAUDIN est allé, lui aussi, visiter le camp à la fin du mois de septembre, et il en rend compte dans *La Dépêche de Constantine* aux premiers jours d'octobre. Presque rien n'avait changé. A quelques variantes près, les chiffres qu'il donne le 2 octobre sont les mêmes que ceux de Pierre MACAIGNE au mois de juillet : il y a 3 000 habitants, au lieu de 2 774 ; ils sont logés dans 48 maisons, au lieu de 47, et 53 gourbis, au lieu de 57 ; il y a aussi des tentes, sans davantage de précision, ce qui confirme probablement le chiffre de 123 cité au mois de juillet. Il mentionne seulement qu'une distribution de vivres et de vêtements a été assurée par le Secours catholique et les œuvres sociales protestantes.

En dépit de ces médiocres résultats apparents, il est permis de supposer que la pugnacité du *Figaro* et l'intervention des sénateurs auprès du premier ministre n'étaient pas restées sans effet. Il est possible qu'on ait créé pendant l'été les conditions nécessaires pour transformer la situation de tout le secteur de COLLO. En plus de BESSOMBOURG, Roger GAUDIN a visité les postes qu'on implantait au col du Melab, à BOU-NOGHRA et à BORDJ du CAÏD. On avait déboisé des pitons pour y installer des troupes dans des endroits inaccessibles. Il annonce d'ailleurs, incidemment, que 1 300 « musulmans qui avaient été regroupés à BESSOMBOURG » retourneront sur leurs terres, près de BOU-NOGHRA, avant l'hiver. Dans son troisième article, paru le 4 octobre, il assure que « la pacification du secteur de COLLO s'accompagne de la remise en valeur des ressources économiques de la région ». Pour la première fois depuis quatre ans, on a mené « la campagne du liège », et « plusieurs millions de salaires ont ainsi été distribués ». L'usine de COLLO a retrouvé son activité. Sous l'impulsion du colonel VAUDREY et du sous-préfet DELILLE, l'exploitation des mines de plomb et de zinc de SIDI-KAMBER « est poussée activement ». La presque île est un immense chantier où collaborent « l'armée et les pouvoirs publics avec l'aide des entreprises civiles ».



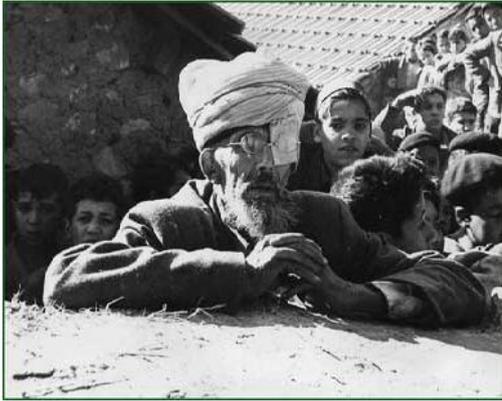
Tout cela, nous l'avions sous les yeux. Nous savions évidemment que Roger GAUDIN, le journaliste de *La Dépêche de Constantine*, avait été guidé par le commandant du 5^{ème} bureau de COLLO et l'officier de presse de la 14^{ème} Division d'infanterie, et qu'il avait bénéficié de l'hélicoptère *Alouette* du secteur. Cela n'empêchait pas que les balles de liège s'alignent sur les quais du petit port et qu'une collaboration étroite se soit établie entre le colonel et le sous-préfet. Ce secteur de COLLO, réputé « pourri » ou « zone libérée », selon le camp auquel on appartenait, on allait le mettre en valeur. C'est en tout cas ce que je voulais croire. Le général DE-GAULLE avait proposé l'autodétermination le 16 septembre 1959, au lendemain de mon arrivée.

J'espérais que la paix allait se rétablir dans un avenir prochain, dans quelques mois, peut-être, mais à coup sûr, je le pensais, avant ma libération prévue pour le mois de février 1961... Je ne me faisais pas d'illusions excessives sur l'Algérie française ; je souhaitais que nous trouvions un accord d'association, mais j'étais prêt à accepter l'indépendance de l'Algérie. Il me semblait qu'elle pouvait se faire sans que nous y perdions notre honneur et sans sacrifier nos intérêts sur le long terme. Dans cette perspective, le travail que nous ferions resterait de toute façon acquis aux Algériens. J'y croyais d'autant plus sincèrement que je n'avais pas reçu de mission opérationnelle et que l'une de mes premières tâches a été de contribuer à la réouverture de l'école d'AÏN-AGHBEL. Assurer sur le long terme l'existence des regroupés, et plus généralement celle des habitants du djebel, en utilisant les ressources locales et en leur offrant des débouchés, apparaissait comme un objectif légitime. C'était ce que préconisait le rapport ROCARD, et c'était l'objectif qui était affiché à COLLO en septembre 1959.

Pierre MACAIGNE paraissait loin de cette actualité quand il a consacré un nouveau reportage à « ceux dont on ne parle pas ». Le 6 octobre, il faisait revivre le passé de la famille GENTHON installée près de CHERAÏA depuis la guerre de 1870, la ferme bâtie de la main des ancêtres avec les pierres cassées dans l'oued, le fils surpris par un berger inconnu dont le revolver s'était enrayé quand il avait tiré sur lui, l'embuscade contre le capitaine de la S.A.S., la nuit dans la chambre où étaient nés le vieux GENTHON et ses dix sœurs, les aboiements féroces des chiens, son cœur battant... Le lendemain, il évoquait le fermier musulman qui s'efforçait de vivre, « pris en tenaille » entre les « rebelles » et les « soldats ». Les souvenirs emportés de TAMALOUS et de BESSOMBOURG lui revenaient à l'esprit. Il revoyait la misère des enfants de BESSOMBOURG, il se demandait s'ils passeraient « un troisième hiver sous les tentes » et s'exclamait soudain : « *Quoi ! Nous ne manquons pas de home d'enfants en métropole. N'est-ce pas une occasion de montrer publiquement la solidarité entre les communautés, en affirmant ainsi que les paysans musulmans de BESSOMBOURG sont vraiment « à part entière » ?* Cette proposition de Pierre MACAIGNE, dans *Le Figaro* du 7 octobre 1959, paraissait tout simplement ridicule, vue de COLLO. Comment pouvait-il imaginer de transporter en France, loin de leurs familles et de leur pays, des enfants déjà déracinés de leur djebel natal ? Il y avait là une affectation de générosité

à bon marché qui manifestait surtout son ignorance des changements en cours, et le mépris d'une armée, dont nous faisons partie, et qui était confrontée à la réalité immédiate.

Cependant, nous étions en guerre. Les yeux rivés sur le terrorisme, nous ne comprenions pas que les Algériens étaient prêts à tout sacrifier, y compris leur développement économique, pour obtenir leur indépendance. D'où la terrible ambivalence des dispositions prises. L'aménagement du territoire était nécessaire dans un pays où manquaient les routes et le travail, mais il ne pouvait se faire dans l'insécurité, de sorte qu'il était étroitement lié à l'action militaire. Bien que Roger GAUDIN n'en ait soufflé mot dans son reportage, nous avons appris bientôt, probablement vers la mi-octobre, que l'objectif était de regrouper toute la population de la presqu'île. Puis, au début du mois de novembre, les Réserves générales sont arrivées dans le massif. Les grandes opérations se sont alors déroulées de pair avec la création de nouveaux postes et de nouveaux regroupements. Le colonel commandant le secteur et le sous-préfet de COLLO cherchaient ensemble les lieux où ils seraient implantés. Le Journal des marches du 75^{ème} RIMA a enregistré leurs déplacements conjoints, parfois à plusieurs reprises pour un même site. Les endroits choisis devaient offrir des possibilités d'accès et de subsistance et se trouver aussi près que possible des zéribas. Il fallait aussi éviter la cohabitation de familles appartenant à des tribus rivales. Et tracer des pistes, buser des oueds, pour accéder aux sites retenus, fournir des tentes pendant la période de construction, parfois bâtir des magasins, payer les ouvriers qu'on embauchait pour ces travaux. Il y aurait de l'argent pour tout cela. Ce qui donne à penser que Paul DELOUVRIER, conformément à sa circulaire du 31 mars 1959, avait accordé les autorisations nécessaires.



C'est ainsi qu'en moins d'un an seraient regroupés la quasi totalité des habitants de la presqu'île. Dès la fin de l'année 1959, une quinzaine de postes nouveaux avaient été créés et une partie de la population de BESSOMBOURG avait été renvoyée sur son territoire d'origine, sinon dans ses mechtas. C'était le cas d'Oued di djebel où je suis allé en convoi, le 9 janvier 1960, avec le colonel et le sous-préfet, pour une distribution de vêtements envoyés par le Secours catholique. Les statuts prévoyaient que les distributions se fassent en présence de membres de l'organisation. Celle-ci n'avait peut-être pas les moyens de les envoyer de France. Quoi qu'il en soit, une section s'était constituée à COLLO pour y suppléer. Malheureusement, les dames européennes qui en faisaient partie ont refusé de s'aventurer dans le djebel. Pour tourner la difficulté, la femme du sous-préfet de COLLO, qui supervisait cette opération, avait décidé le colonel à envoyer un séminariste à leur place. C'est à ce titre que j'ai fait partie de l'expédition, ignorant complètement les espérances que L'Express du 31 mai précédent prêtait à Paul DELOUVRIER...

Un récit fragmentaire.

A la fin du mois, le 31 janvier 1960, exactement, BESSOMBOURG a été rattaché au quartier de COLLO. Je ne m'en suis pas occupé directement, si ce n'est de façon administrative et lointaine. D'après une de mes lettres, il y restait 1 397 habitants à la date du 27 avril 1960. La population avait donc diminué de moitié.

J'ai deux autres souvenirs très succincts de BESSOMBOURG devenu ZITOUNA. J'y suis allé une fois pourtant, le 15 juillet 1960, pour accompagner un journaliste de *radio Luxembourg* qui faisait un reportage sur la récolte du liège. Quelques semaines plus tard, le 3 août, j'ai représenté le quartier de COLLO à l'enterrement de Monsieur WEY DEN MEYER qui dirigeait sur place la société des Hamendas et de petite Kabylie. Il avait été tué dans une embuscade sur la route de CHERAÏA. Sauf erreur de ma part, j'étais le seul officier présent dans l'église de COLLO. J'en ai été surpris. J'ai peine à croire que de plus hauts gradés ne pouvaient se rendre disponibles. La famille avait-elle demandé qu'il en soit ainsi ? Je suis incapable de le dire.

C'est une question parmi d'autres. Ce récit trop fragmentaire en pose davantage qu'il n'apporte de réponses à qui voudrait savoir ce qui s'est vraiment passé à BESSOMBOURG devenu ZITOUNA. Puisse-t-il, tel qu'il se présente, inspirer d'autres témoignages, algériens et français, et contribuer à l'écriture de cette histoire enfouie dans les mémoires.



En bas à droite : le pont bascule pour le pesage du liège

Nous n'oublions par nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à COLLO ou dans le secteur :

■ ■ Second maître (Commando de Penfentenyo) ANGER Paul (28ans), tué à l'ennemi le 19 novembre 1955 ;
 Caporal (67^e B.I.) BAUMGARTEN Gilbert (21ans), tué à l'ennemi le 23 août 1961 ;
 Sergent (43^e BIma) BERNARDIN Marc (22ans), tué à l'ennemi le 23 novembre 1961 ;
 Sergent-chef (15^e RTS) BOUCHAUD Jean (32ans), tué à l'ennemi le 11 mai 1957 ;
 Sergent (1^{er} RCP) BOUZON Gilbert (21ans), tué à l'ennemi le 20 août 1955 ;
 Lieutenant (75^e RIMa) BROCH René (31ans), tué à l'ennemi le 26 juin 1960 ;
 Marsouin (1^{er} RIC) BUSER Roger (32ans), tué à l'ennemi le 9 juin 1956 à BESSOMBOURG ;
 Spahi (8^e RSA) CASTERA Michel (22ans), fait prisonnier et disparu le 5 mai 1960 (fusillé en Tunisie 11 août 1960) ;
 Sergent (?) DANGOUMAU Cyprien (23ans), tué à l'ennemi le 20 mai 1961 ;
 Soldat (?) DELHOMMEAU Roland (21ans), tué à l'ennemi le 24 janvier 1962 ;
 Soldat (2^e RIMa) GOUDARD André (21ans), tué à l'ennemi le 9 octobre 1961 à BOU-NOGHRA ;
 Soldat (2^e RIMa) KASZKOWIAK Daniel (20ans), tué à l'ennemi le 9 octobre 1961 à BOU-NOGHRA ;
 Soldat (?) LECHARTIER Daniel (23ans), tué à l'ennemi le 3 septembre 1957 à TAMALOUS ;
 Soldat (51^e RI) LECOQ René (22ans), tué à l'ennemi le 29 septembre 1955 à TAMALOUS ;
 Tirailleur (25^e RTS) LENOBLE Marie (22ans), mort des suites de blessure le 13 mars 1958 ;
 Marsouin (43^e RIC) LINAIS Marcel (21ans), mort des suites de blessure le 1 mars 1961 ;
 Marsouin (43^e BIma) LOUIS Marin (21ans), tué à l'ennemi le 8 juin 1961 ;
 Soldat (35^e RI) MORIER Bernard (21ans), mort accidentellement en service le 31 juillet 1956 ;
 Soldat (51^e RI) NIVOT Roland (21ans), tué à l'ennemi le 20 août 1955 ;
 Soldat (?) OLLIVIER André (22ans), tué à l'ennemi le 11 mai 1957 ;
 Soldat (35^e RI) POIRSON Gilbert (21ans), tué à l'ennemi le 10 janvier 1957 ;
 Marsouin (43^e BIC) PRIOU Michel (21ans), tué à l'ennemi le 11 décembre 1957 ;
 Caporal-chef (15^e RTS) RABIER Robert (29ans), tué à l'ennemi le 11 mai 1957 ;
 Sergent-chef (25^e RTS) SAUDRAIS François (30ans), mort des suites de blessure le 11 décembre 1957 ;
 Soldat (35^e RI) SONDAZ Marcel (22ans), mort des suites de blessure le 22 février 1956 ;
 Sergent (5^e REI) VAAST André (40ans), tué à l'ennemi le 5 septembre 1960 ;
 Soldat (49^e BI) WARNOT François (20ans), tué à l'ennemi le 22 février 1958 ■ ■

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel à BESSOMBOURG ou dans le secteur :

M. WACHS André (32ans), enlevé et disparu le 17 novembre 1960 ;
 M. WEY DEN MEYER, assassiné le 1 août 1960 ;



EPILOGUE ZITOUNA

De nos jours (2008) = 8 351 habitants.

TEMOIGNAGE

- Auteur M. SPINA J. Paul -

Natif de Constantine que j'ai quitté en 1962 ; en mai 1954 j'ai eu l'heureuse opportunité de connaître le village de BESSOMBOURG au dessus de COLLO, lors d'une fête organisée par les liégeurs alsaciens. BESSOMBOURG c'était un petit paradis niché dans la verdure, entouré de forêts, avec une vue imprenable sur la côte et la mer. C'était surtout un important centre d'exploitation forestier et traitement du liège.

En 1954 le village était en pleine prospérité économique et sa population d'alsaciens et de kabyles vivait bien, depuis des années pratiquant sereinement le " vivre ensemble "

Les méchouis ce jour de fête tournaient tout près des broches de sangliers !!

En 1970, j'étais en mission Unesco basé à Annaba (ex Bône), et j'ai voulu revoir BESSOMBOURG. J'ai retrouvé dans ce village pratiquement déserté trois vieillards, trois dignitaires qui m'ont raconté l'histoire du douar (ex ZITOUNA) depuis l'arrivée des alsaciens (1873/74) vosgiens, forestiers courageux, ingénieux et laborieux, jusqu'à leur départ d'Algérie.

Pendant près de 5 heures ces notables se sont relayés pour me raconter leur vie avec les alsaciens "Les familles kabyles leur devaient tout car les alsaciens leur avaient tout appris, tout donné "



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

[https://encyclopedie-afn.org/Historique_Bessombourg - Ville](https://encyclopedie-afn.org/Historique_Bessombourg_-_Ville)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://marcelpaul.duclos.free.fr/cite_liege.htm

<http://www.cdha.fr/de-lexploitation-des-chenes-lieges-en-algerie>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1951_num_60_321_13280

<http://colliotte.free.fr/marquis.htm>

http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO (jeanclaude.rosso3@gmail.com)